ONU : Troisième examen de la mise en oeuvre du Cadre pour la Paix au Burundi

@rib News, 30/07/200929/07/2009

Assemblée généraleCCP/56 Département de l'information • Service des informations et des accréditations • YorkCommission de consolidation de la paix TroisiÃ"me session Formation Burundi1re séance â€" matin LA COMMISSION DE CONSOLIDATION DE LA PAIX ADOPTE LES CONCLUSIONS DU TROISIÃ^ME EXAMEN SEMESTRIEL DE LA MISE EN Å'UVRE DU CADRE POUR LA PAIX AU BURUNDI (Adapté de l'anglais)

«Â À travers les efforts qui y sont en cours en vue d'assurer la transparence des élections de 2010, l'enracineme principes démocratiques dans les institutions nationales et la promotion de l'Accord de cessez-le-feu entre les Forces nationales de libération (FNL) et les rebelles, le Burundi sort peu à peu des années de conflit Â», ont reconnu, aujourd' les participants à la session d'adoption des conclusions du troisià me examen semestriel de la mise en Å "uvre du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix au Burundi.

«Â Contrairement aux deux précédents rapports, le troisià me document examine les progrà s accomplis et les nouvelles tendances Â», a indiqué le Ministre des relations extérieures et de la coopération internationale de la République du Burundi, Augustin Nsanze, qui s'exprimait devant les membres de la Commission de consolidation de la paix. M. Nsanze a ensuite noté les réussites obtenues en matià de lutte contre la corruption, «Â même si certains partenaires ne sont pas trà s satisfaits du rythme auquel les efforts déployés en ce sens le sont en ce moment Â». Toutes les clauses sont en train d'être mises en place pour l'Accord global de cessez-le-feu, a-t-il dit, en ajoutant que les problà mes posés situation des prisonniers politiques ont été abordés. La démilitarisation des FNL a, quant à elle, permis l'intégra 3 500 ex-combattants dans les Forces de défense et de sécurité du Burundi.

Â Concernant le plan sécuritaire, le Ministre des relations extérieures a révélé que les m de désarmer les civils ont permis de faire des progrÃ"s. Environ 1 300 armes à feu et 14 300 tonnes de munitions ont été récupérées entre le mois de mars et celui de juin. Un site a par ailleurs été aménagé au camp militaire de nationales de défense pour détruire ces stocks d'armements. M. Nsanze a par ailleurs rappelé que le projet de loi la création de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme avait été soumis au Parlement. Â «Â l systÃ"me judiciaire travaille sans subir d'interférence, comme on l'a vu à travers la libération des prisonniers d' Gouvernement est déterminé à lutter contre l'impunité, comme l'indique son intérÃat pour les mécanismes de transitionnelle Â», a en outre soutenu M. Nsanze.

Parlant de la question des terres et de la relance de l'économie, il a fait part de l'adoption par le Conseil des ministres d'un texte en matià re de politique foncià re. Ce texte prépare la modernisation du Code foncier et vise à résoudre le problà me des paysans sans terre. Il fait aussi l'inventaire des propriétés foncià res gérées par l'État et about retour des personnes déplacées sur leur lieu d'origine, a indiqué le Ministre.

«Â D'énormes progrÃ"s ont été accomplis depuis le premier rapport de la Commission de consolidation de la paix. dialogue entre tous les acteurs a donné des résultats positifs. Et le processus de démilitarisation entre dans sa phase critique Â», a dit, de son cÃ′té, la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour le Burundi, Bintou Ke intervenait par vidéoconférence.

«Â La paix n'est pas seulement l'absence de guerre ou de conflit Â», a poursuivi Bintou Keita, en soulignant qu' environnement qui favorise la justice et l'harmonie sociale était la garantie de la stabilité sociale. Mme Keita, qui a sa l'intégration du Burundi dans la Communauté Est-africaine, a affirmé que «Â le prix payé pour les années de con violence était très élevé Â», d'où son plaidoyer en faveur de la prévention des conflits.

Les autres intervenants, composés de membres de la société civile et de représentants de gouvernements présents à New York et Bujumbura, se sont félicités de la nouvelle législation pénale et de la mise en place d'une Commission électorale indépendante au Burundi. Ils ont cependant demandé que soient poursuivis les efforts engagés dans la lutte contre la corruption. Le représentant de l'Union africaine a lancé un appel à la société civile, aux groupes religieu Gouvernement du Burundi pour qu'ils fournissent tous les efforts nécessaires «Â afin que les tragédies passées ne s répÃ"tent plus Â». Il a lancé un appel à la sauvegarde du consensus qui a prévalu lors de la création de la Commiss électorale indépendante, afin que la démocratie s'installe durablement au Burundi.

Dans ses réponses aux interrogations des participants, M. Nsanze a remercié les partenaires bilatéraux et multilatéraux du Burundi pour leur appui, et il a souligné le désir de paix qui habite les Burundais. En ce qui concerne le cas d'Ernes Manirumva, il a révélé l'assistance apporté par Interpol et le FBI américain au Burundi dans ce dossier. Concern questions posées sur le statut de l'homosexualité, il a dit qu'il espérait que dans quelques années, «Â lorsque burundaise sera prête, l'homosexualité ne sera plus criminalisée dans le pays Â».

Ont pris la parole à cette troisià me session de la Commission de consolidation de la paix, les représentants de la Jamaà que (au nom du Mouvement des pays non alignés), de l'Afrique du Sud, du Rwanda, de la Belgique, de l'Allemagne, de la France. Depuis le Burundi, des représentants du corps diplomatique du Burundi et celui de la Belgique -en tant que représentant local de la présidence de l'Union européenne- se sont exprimés par vidéoconfi * Š*** *À l'intention des organes d'information • Document non officiel

https://www.arib.info Propulsé par Joomla! Généré: 2 May, 2024, 08:59